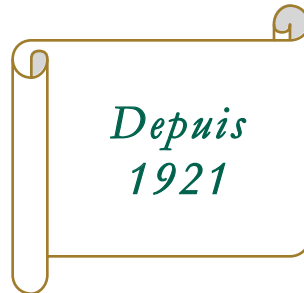


Le Ouest

AOÛT 2014-NO 42, la revue des Saint-Rochois (es)

Bureau municipal
806, rang de la Rivière Sud
Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3H0

Tél : 450-588-6060
Fax : 450-588-0975
Site: www.saint-roch-ouest.ca
Courriel : info@saint-roch-ouest.ca
Horaire : mardi, mercredi & jeudi 8 h 30 à 16 h 30



Mario Racette, maire

Conseillers :

Siège 1 : Luc Duval
Siège 2 : Charles Smith
Siège 3 : Lucien Chayer
Siège 4 : Pierre Mercier
Siège 5 : Sylvain Lafortune
Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar, directrice générale
Robert Brunet, inspecteur municipal
450-831-2114 poste 7560

**PROCHAINE RENCONTRE DU
CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 2 septembre 2014,
à 20 h, au bureau municipal**

Mot du Maire

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

J'ai le plaisir de vous informer que la municipalité a acquis un terrain, situé à côté du 288, Route 125 à Saint-Roch-Ouest. Ce terrain servira à des fins municipales publiques récréatives (exemple : parc, site d'interprétation, sentier pédestre, aire de repos etc...). Nous avons obtenu ce terrain à même les fonds du pacte rural, ce qui signifie, que la municipalité recevra une subvention de 80 % du montant payé.

De même, pour le développement du terrain, la municipalité va regarder toutes les subventions disponibles avant de commencer quoi que ce soit. D'ailleurs, nous allons faire une rencontre avec vous pour avoir vos idées et vos suggestions afin que cette réalisation soit un projet commun.

De plus, nous avons inclus dans la revue, des articles qui parlent de l'agrile du frêne qui est un insecte ravageur exotique qui attaque les frênes. C'est important que vous soyez au courant, car si vous décelez des signes d'infestation, vous pouvez communiquer avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments au 1-866-463-6017.

En terminant, le retour des classes et la saison des récoltes arrivent à grands pas. Dans les prochaines semaines, il y aura beaucoup d'autobus scolaires et de tracteurs sur nos routes, il faudra être prudent et tolérant envers eux.

Mario Racette,
Maire

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	2
TABLE DES MATIÈRES	3
RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	4
LES VÉHICULES MODIFIÉS - SÛRETÉ DU QUÉBEC	5
ATELIERS DE MUSIQUE POUR LES PERSONNES EN PERTES COGNITIVES	6
JOURNÉES PORTES OUVERTES À LA RESCOUSSE MONTCALM	7
MESSAGE DE VOTRE ÉGLISE.....	8-9
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-ESPRIT – AVIS PUBLIC.....	10
SHÉSOSE	11
LE CLUB LES CŒURS JOYEUX.....	12
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU.....	13
VISION INTERNET SAINT-ESPRIT (V.I.S.E.)	14
MAISON DES JEUNES – CALENDRIER DE SEPTEMBRE.....	14
CALENDRIER DES COLLECTIFS.....	15
L'AGRILE DU FRÊNE, CELA VOUS DIT QUELQUE CHOSE ?.....	16-20

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 12 AOÛT 2014

COLLOQUE DE LA ZONE DE LANAUDIÈRE

La directrice générale participera au colloque.

CONGRÈS DE LA FOM / INSCRIPTION

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser une dépense pour l'inscription du maire et des conseillers au congrès des élus de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu à Québec les 25, 26 et 27 septembre 2014.

RÉSOLUTION-TRANSFERT UN MONTANT À MÊME LE SURPLUS LIBRE

La directrice générale est autorisée à transférer, à même le surplus libre, un montant pour l'achat du terrain.

MRC DE MONTCALM-FIBRE OPTIQUE

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers que tant que la municipalité n'aura pas de réponses claires et plus d'informations pertinentes sur le dossier de la fibre optique, elle ne peut prendre une décision éclairée et donner son accord à la MRC de Montcalm.

RÉSOLUTION-ACHAT POUR LA VOIRIE

Il est résolu, de faire l'inventaire des pancartes manquantes dans la municipalité et de faire l'achat de celles-ci.

COMITÉ RÉCRÉATIF DE LA RIVIÈRE L'ACHIGAN DE SAINT-LIN-LAURENTIDES

Il est résolu, d'acheter un livret pour la course des p'tits canards qui aura lieu le dimanche 24 août 2014.

RÉSOLUTION-ACHAT D'UN MODEM

Il est résolu, de faire l'achat d'un modem pour avoir le wifi dans le bureau municipal.

LES VÉHICULES MODIFIÉS

Au courant de l'été, nous allons croiser sur la route des véhicules routiers de tout genre. Certains de ces véhicules ne sortent que durant la période estivale dû à leurs nombreuses modifications. Beaucoup de jeunes conducteurs aiment changer l'apparence de leur véhicule afin d'y apporter quelques modifications que ce soit au point de vue de l'esthétique du véhicule ou bien au point de vue de la performance de celui-ci. Nous voulons vous rappeler que si vous désirez effectuer des modifications à votre véhicule, vous devez respecter certains critères vous permettant de modifier ou non votre véhicule.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE COMME MODIFICATIONS :

- Changer la **grandeur de vos pneus**. Ceux-ci ne doivent pas excéder le diamètre externe du diamètre des pneus d'origine;
- Ajouter **un bas de caisse stylisé**;
- Installer **un aileron**, celui-ci doit être fixé solidement. Il ne doit pas dépasser la largeur du véhicule et il ne doit pas cacher les feux;
- Changer **les sièges**. Il faut que ceux-ci soient fixés solidement aux ancrages d'origine ou bien fixé sur des rails;
- Changer **le silencieux « muffler »** ou tout autre élément du système d'échappement. Le système d'échappement doit être fixé solidement, ne doit pas présenter de fuite et surtout ne doit pas faire plus de bruit que le système d'échappement d'origine. S'il fait plus de bruit que celui d'origine et bien vous n'êtes tout simplement plus conforme;
- Augmenter **la force du moteur**.

CE QUE VOUS NE POUVEZ FAIRE :

- Interdit d'enlever complètement vos **coussins gonflables**.
- **Faire teinter vos vitres** de manière à ce qu'elle ne laisse plus passer 70% de la lumière.
- Changer votre **ceinture de sécurité** ainsi que son ancrage.
- **Modifier la couleur des phares**, des feux ou des réflecteurs en les remplaçant par une couleur différente de celles qui sont prévues dans le Code de la sécurité routière;
- **Diminuer volontairement l'intensité des phares**, des feux ou des réflecteurs par l'ajout d'une matière opaque telle que de la peinture qui assombrit l'intensité des phares;
- **Installer des pneus qui ne sont pas conçus pour la conduite sur nos routes**, par exemple des pneus de course ou bien des pneus qui dépassent les ailes du véhicule.
- **Utiliser des suspensions coupées, chauffées ou attachées**. Il est également interdit d'avoir une suspension trop rigide, des pneus qui touchent les ailes du véhicule ou une autre partie de celui-ci ou bien une partie du véhicule qui touche le sol alors qu'en temps normal le véhicule non modifié ne touche jamais le sol.
- **Vous devez prendre la bonne grandeur de jante**, car celle-ci doit être du format prévu par le fabricant de pneu. (Ne pas mettre des pneus plus étroits que la jante pour étirer le pneu)

Bref, avant de faire une quelconque modification sur votre véhicule, prenez le temps d'aller vous informer auprès de la SAAQ ou d'un service de police de votre région afin d'effectuer des modifications légales au point de vue du Code de la Sécurité Routière. Cela pourrait vous éviter d'investir de l'argent au mauvais endroit.

Agente Sabrina Marion
Poste de la Sûreté du Québec MRC de Montcalm



DISTRICT DE MONTRÉAL-LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Poste de la MRC de Montcalm
1701, Route 335, St-Lin-Laurentides (Québec) J5M 1Y3

Téléphone : 450-439-1911



Ateliers de musique Pour les personnes en pertes cognitives

Là où s'arrêtent les mots ... commence la musique - *Wagner*

Le Regroupement Bénévole de Montcalm (RBM) offre des ateliers de musique aux personnes atteintes d'une maladie dégénérative du cerveau (ex. maladie d'Alzheimer). Ces ateliers consistent à utiliser la musique comme un outil qui permet de stimuler et de travailler sur les fonctions cognitives de la personne.

Proches aidants, faites vivre à votre aidé, une expérience valorisante et enrichissante avec Chrystine Bouchard, musicothérapeute accréditée par et ses bienfaits.

L'accompagnement musical place la personne en situation de réussite.

La musique :

- adoucit les moeurs;
- apaise;
- favorise l'expression, la communication;
- identifie des émotions;
- amène à verbaliser des épisodes de vie.



Quand : 1^{re} session les mardis du 4 novembre au 2 décembre 2014

2^e session les mardis du 24 février au 24 mars 2015

Heure : de 13 h à 16 h

Où : Regroupement Bénévole Montcalm
25 Saint-Louis, Saint-Esprit J0K 2L0

Pour obtenir de plus amples informations ou s'inscrire, communiquez avec Sylvie Gagnon au 450-839-3118 ou 1-888-839-3440, poste 226, avant le 28 octobre 2014.

Atelier offert gratuitement!

Transport bénévole disponible au coût de 4 \$/atelier

- Cette activité est offerte grâce à une subvention de L'APPUI Lanaudière.

LA RESCOUSSE MONTCALM

VOUS INVITE À SA

JOURNÉE ‘ PORTES OUVERTES ’

**18 SEPTEMBRE 2014
DE 10H À 16H**



Venez visiter
notre maison
rénovée

... et vous promener
dans notre nouvel
aménagement paysager

INVITATION À TOUS

Hot dogs et extra gratuits
Exposition de dessins
Kiosque d'informations
Conférence-témoignage
(à 14h00)

et en prime...
un petit souvenir

Bienvenue à tous les anciens membres

En cas de pluie, l'activité aura lieu à l'intérieur

MESSAGE DE VOTRE ÉGLISE

**Bureau du presbytère à la sacristie au 88 rue Saint-Isidore (450) 839-2573
André Chevalier, prêtre responsable**

Notre église : www.eglisesaintesprit.org

La galopade : le dimanche 24 août

Nous vous prions de porter attention au message suivant. Comme l'an passé, pour faciliter le déroulement de la Galopade, nous vous demandons d'emprunter la rue Saint-Isidore ou la rue principale (côté nord) pour vous rendre à l'église et d'utiliser les espaces de stationnement indiqués. Il faut à tout prix éviter d'emprunter le pont. Nous vous remercions de votre collaboration.

Fête des grands-parents : le dimanche 7 septembre

La célébration du dimanche 7 septembre sera consacrée à fêter des grands-parents. Cette fête vise à souligner le rôle important que les grands-parents jouent dans l'éducation de leurs petits-enfants. Dégagés des responsabilités de s'occuper d'eux tous les jours, les grands-parents sont plus libres pour leur porter une plus grande attention et transmettre par leur attitude, leurs gestes et leurs paroles des valeurs d'amour, de don de soi, et même de foi chrétienne. Un dimanche par année n'est pas de trop pour les honorer et prendre conscience du rôle important qu'ils jouent à l'égard de leurs petits-enfants.

Pèlerinage annuel dans notre cimetière : le dimanche 14 septembre

Notre pèlerinage annuel au cimetière se tiendra le dimanche 14 septembre après la messe de 9 h. Profitons de cette occasion pour prier et honorer les personnes de nos familles, de notre voisinage, de notre paroisse qui nous ont quittés au cours de la dernière année. Cet événement peut aussi s'avérer une belle occasion pour réfléchir sur notre propre mort et nous y préparer.

Dimanche de la Catéchèse : le dimanche 21 septembre

Comme chaque année, un dimanche est consacré à la catéchèse. Pourquoi mettre l'accent sur la catéchèse? L'éducation de la foi ne se fait pas seule. Comme elle ne se fait plus à l'école, c'est un animateur de pastorale, aidé d'autres personnes, qui en assument la responsabilité. C'est donc pour nous rappeler l'importance de l'éducation de la foi et de l'initiation au sacrement qui en fait partie. Aussi, ce dimanche vise à nous rappeler que nous sommes tous appelés de par notre baptême à être des témoins

MESSAGE DE VOTRE ÉGLISE

du Ressuscité. Notre vie, notre amour, notre tendresse, nos paroles et nos gestes compatissants sont des éléments importants qui témoignent de l'espérance qui nous habite et de la foi qui nous anime. L'Esprit saint, notre saint patron saura sans doute nous dicter notre manière unique de témoigner.

Première communion et confirmation

J'invite les parents, qui veulent présenter leur enfant à la «Première Communion» et à la «Confirmation», à une rencontre d'information et d'inscription le samedi 30 août à 11 h à la sacristie de l'église de Saint-Esprit au 88 Saint-Isidore.

Les frais d'inscription pour tous sont de 20 \$.

Pour la 1^{ère} communion : Si votre enfant n'a pas été baptisé à Saint-Esprit, veuillez nous fournir le certificat de baptême que vous demandez là où il a été baptisé.

En principe, les enfants nés en 2008 ou allant en deuxième année du primaire ont l'âge pour recevoir la catéchèse de première communion.

La formation se vit sur deux ans en 2 étapes :

- 1- Éveil à la foi
- 2- Initiation à l'Alliance

Pour la confirmation : Il faut avoir célébré la 1^{ère} communion pour s'inscrire à la confirmation. Je vous suggère de vous procurer la Bible « Ta Parole est un Trésor » disponible à l'église au coût de 35 \$.

La formation se vit sur 3 ans en 3 étapes :

- 1- Initiation à la liturgie et à la Parole de Dieu
- 2- Initiation à la vie des saints
- 3- Initiation à la vie dans l'Esprit

André Chevalier, curé
450-839-2573

MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ

Office Municipal d'Habitation de SAINT-ESPRIT



AVIS PUBLIC

L'Office municipal d'habitation de Saint-Esprit désire renouveler sa banque de requérants pour la Résidence Sainte-Anne située au 66, rue Principale à Saint-Esprit. Les personnes intéressées peuvent communiquer au 450-834-3317 pour obtenir un formulaire de demande.

Cette habitation à loyer modique s'adresse aux personnes âgées de 50 ans et plus, seules ou en couple, n'ayant pas de personnes à charge.

Office municipal d'habitation de Rawdon

a. s. : Madame Josée Perreault
 3220, 12e Avenue
 Rawdon, Qc J0K 1S0

SHÉSOSE

C'est la SHESOSE qui a défrayé les coûts des aménagements réalisés récemment en façade de l'église.

Ce sont messieurs Denis Lapalme et Claude Majeau qui ont exécuté les travaux. C'est Denis Lapalme aidé de son épouse Pierrette qui ont effectué les arrosages après la plantation.

Merci à ces personnes qui ont encore du temps à consacrer pour conserver la beauté de la façade de notre église.

Notre société d'horticulture : un atout à votre portée

Vous savez que la société d'horticulture (la SHESOSE) poursuit son œuvre d'éducation en matière d'horticulture dans notre municipalité.

Il est facile de devenir membre. Il en coûte seulement 20 \$ par année pour un couple et 15\$ pour une personne.

Ceci vous donne droit à 8 conférences les vendredis soir à 19 h 30 au sous-sol de notre église, présentées par des spécialistes en matière horticole. Votre carte de membre vous donne aussi droit de bénéficier des services de bibliothèque horticole, à des visites de jardins les mercredis soir de juillet et un voyage horticole en août. Sur présentation de votre carte, vous pouvez bénéficier d'un rabais de 10 % dans certains centres de jardin.

Pour vous inscrire, communiquer avec
Claude Majeau au 450-839-2969 ou
Hermance Perreault au 450- 839-6097.

Prochaine conférence de la SHESOSE : le 26 septembre prochain.

Notre nouvelle saison de conférences débutera en septembre, plus précisément le ***vendredi 26 septembre à 19 h 30 au sous-sol de notre église : Le sujet traité sera : La vie de l'abeille et l'apiculteur présenté par M. Daniel Reid.***

Venez découvrir l'importance des abeilles pour rentabiliser nos jardins de fleurs et nos potagers. Qu'advierait-il si nous ne les avons pas?

Bienvenue à tous et toutes. De nombreux prix de présence sont tirés après la conférence.

ACTIVITÉS

9 septembre : Reprise des activités régulières au sous-sol.

Ouverture par un dîner, nous aurons de la soupe
et vous apportez votre sandwich.

Nous fraterniserons tous ensemble.

Bonne fête à ceux et celles dont l'anniversaire est en août.

Prompt rétablissement à nos malades.

Nos sympathies à ceux qui ont perdu un être cher.

Réflexion: *Quelqu'un qui n'a jamais fait d'erreur,
n'a jamais essayé quelque chose de nouveau.*

Conseil 2014-2015

Pauline Drainville, présidente	839-7934
Rock Leblanc, vice-président	839-7860
Robert Faucher, trésorier	397-0594
Véronique Guérard, secrétaire	839-3242
Fernande Martel, administratrice	839-7860
Dorine Henri, administratrice	839-3370

Le comité, Pauline et Véronique

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

Vous venez d'emménager à Saint-Esprit? Venez nous rendre visite. L'inscription est gratuite. Vous pouvez emprunter 5 documents (revues, romans, documentaires, biographies, livres d'enfants...) pour 3 semaines. Nous avons aussi de nombreuses nouveautés que nous renouvelons rapidement. Si nous n'avons pas ce que vous désirez, nous le faisons venir d'une autre bibliothèque du réseau. C'est rapide et gratuit...

PROFITEZ-EN, TOUTE OFFRE RAISONNABLE SERA ACCEPTÉE :LIVRES À VENDRE À TRÈS BON PRIX

Nous avons encore de nombreux livres à vendre...à des prix très minimes (en majorité à 0.50 \$). Venez faire un tour, vous ferez certainement des trouvailles (romans, livres jeunes, biographies, documentaires, mangas, bandes dessinées...). Vous avez jusqu'à la fin août pour profiter de notre offre. Toute offre raisonnable sera acceptée.

LE PORTAIL DU RÉSEAU BIBLIO CQLM

Le réseau BIBLIO CQLM a entièrement revu son portail. La priorité a été donnée aux usagers afin de rendre la navigation plus facile et plus conviviale. D'un seul clic, l'utilisateur accède à son dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources numériques et même aux livres numériques.

Pour y accéder : mabibliothèque.ca . Veuillez noter que le mot de passe (le NIP) est ALICE pour tout le monde et le no. d'utilisateur apparaît sur votre carte d'abonné sous le code zébré (vous devez inscrire tous les 14 chiffres même les zéros). Vous devez donc être abonné à la bibliothèque, ce qui ne prend que quelques minutes.

UN ACCÈS INTERNET WI-FI DISPONIBLE

Nous mettons à votre disposition l'accès Internet sans fil gratuitement. Donc, si vous désirez accéder à Internet de votre portable, vous pouvez vous présenter à la bibliothèque durant les heures d'ouverture.

HEURES D'OUVERTURE

(jusqu'au 29 août 2014)

Mardi : 9 h à 17 h

Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30

À partir du 2 septembre

Mardi : 9 h à 17 h

Mercredi: 12 h à 16 h.

Vendredi: 12 h 30 à 20 h 30

Et bien sûr, il y a la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour éviter les amendes et remettre plus rapidement les livres en circulation.

Diane Lamarre

Et toutes les bénévoles de la Bibliothèque Alice Parizeau

VISION INTERNET SAINT-ESPRIT

HEURES D'OUVERTURE

Mardi : 9 h à 17 h
 Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30

Tarifs :

Utilisation de l'ordinateur : 2 \$ de l'heure.
 Pour nous joindre : 450-831-2274.



MAISON DES JEUNES

CALENDRIER de SEPTEMBRE




DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1 Fermé	2 <i>Période d'activité libre</i>	3 Billard	4 <i>Période d'activité libre</i>	5 Feu de camp	6
7	8 Fermé	9 Jeux de société	10 <i>Période d'activité libre</i>	11 Création artistique	12 Soirée De jeu vidéo	13
14	15 Fermé	16 <i>Période d'activité libre</i>	17 Ping Pong	18 <i>Période d'activité libre</i>	19 Soirée Tournoi de cartes	20
21	22 Fermé	23 Cinéma Terrebonne	24 <i>Période d'activité libre</i>	25 Création artistique	26 Soirée De Musique	27
28	29 Fermé	30 <i>Période d'activité libre</i>	31 Billard			

CALENDRIER DES COLLECTIFS 2014

*** Les collectes débutent à 7 h le matin ***



Août : 19  26 
Septembre : 2  09  16 

 = Jour de collecte des matières organiques (bac brun)
 = Jour de collecte spéciale de feuilles (en sac)
 = Jour de collecte des ordures ménagères

En septembre il y aura des collectes des résidus domestiques dangereux (RDD) de 8 h à 16 h aux endroits suivants :



- **6 septembre, Saint-Roch-de-l'Achigan (la caserne des pompiers)
32, rue Wilfrid Locat Nord.**
- **13 septembre, Saint-Liguori (garage municipal)
350, rue Héroux.**
- **20 septembre, Sainte-Julienne (garage municipal)
2456, route 125**

L'AGRILE DU FRÊNE: CELA VOUS DIT QUELQUE CHOSE?

COMBATTRE POUR NE PAS ABATTRE

COMBATTRE POUR NE PAS ABATTRE

Un pic-bois sur un arbre? Rien d'inquiétant à première vue. Mais un pic-bois en hiver, sur un frêne, ne serait-ce pas l'indication qu'un insecte se cache sous l'écorce? Et si c'était l'agrile du frêne?

L'agrile du frêne (*Agrilus planipennis*) est un magnifique insecte vert-bleu métallique de l'ordre des coléoptères. Attention! Sous ces beaux habits se cache un ravageur exotique qui menace des millions de frênes au Canada. Au Québec, c'est en juin 2008 que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a détecté pour la première fois sa présence, plus précisément dans la région de Carignan (Montérégie). Pour contrer cette menace venue d'Asie, des chercheurs du Service canadien des forêts (SCF), en collaboration avec l'Institut national de la recherche scientifique–Institut Armand-Frappier (INRS–IAF), ont entrepris des études afin de trouver des moyens naturels de lutte.



Photo : D.B. Lyons (SCF)

Son cycle biologique

En dépit de l'absence de données sur la biologie de l'agrile au Québec, les chercheurs estiment que c'est à partir de la fin juin que les premières femelles déposent leurs oeufs dans les fissures de l'écorce du tronc et des branches des frênes. Environ 10 jours après la ponte, une petite larve émerge et pénètre dans l'écorce. De juin à octobre, la larve creuse des galeries sinueuses sous l'écorce et ingère la partie interne de l'écorce (le phloème) et la partie externe du bois (l'aubier). La larve est mince, de couleur crème, et son corps se compose de segments en forme de cloche.



Des galeries en forme de « S ».

Photo : Edward Czerwinski (Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario)

Les larves de l'agrile du frêne passent l'hiver entre l'aubier et l'écorce. Au printemps, celles qui ont atteint un stade de développement avancé passent alors au stade de nymphes, dernière étape avant de devenir des adultes deux semaines plus tard. Les adultes émergent par un trou en forme de « D ».



Des adultes émergent de l'écorce.
Photo : Leah Bauer (USDA Forest Service & Michigan State University)

À l'attaque!

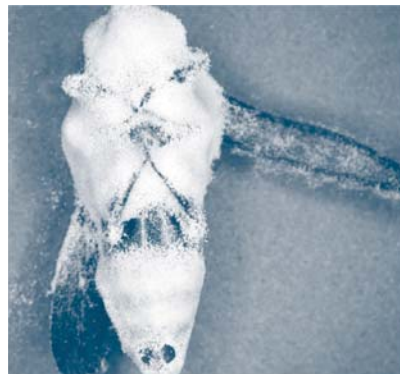
C'est au stade larvaire que l'agrile du frêne endommage et tue les frênes. En dévorant la seule assise de cellules vivantes sous l'écorce, les larves de l'agrile du frêne provoquent un dépérissement graduel de la cime de l'arbre en quelques années. En réaction, l'arbre peut développer des gourmands et des rejets de souche ainsi que produire des graines en surabondance. Là où il y a des galeries larvaires, l'écorce est déformée et présente des taches, du gonflement et des fissures. L'agrile adulte se nourrit des feuilles de frêne, mais cela cause des dommages relativement négligeables.

Des méthodes de contrôle?

Serait-il possible d'éliminer complètement les populations d'agrile du frêne? La réponse est non, car lorsque de nouveaux arbres attaqués sont découverts, les premiers adultes ont déjà quitté cet arbre une année auparavant alors qu'il était pratiquement sans symptômes! De plus, comme pour plusieurs ravageurs exotiques, l'agrile du frêne a encore peu d'ennemis naturels dans son nouveau milieu. Puisque son contrôle est difficile, il importe alors d'agir pour limiter sa dispersion et réduire les populations.

Afin de réduire les populations d'agrile, les chercheurs du SCF ont élaboré un insecticide systémique véhiculé avec la sève de l'arbre : le TreeAzin4. Ils ont travaillé à partir d'un arbre originaire de l'Inde, le margousier (neem tree), pour en extraire un insecticide. Il a été homologué au Canada de manière temporaire en 2008 et 2009 en raison de l'urgence de la situation.

Parmi les méthodes naturelles de lutte, les champignons entomopathogènes représentent une autre avenue de recherche au SCF et à l'INRS-IAF.



Un agrile attaqué par un champignon entomopathogène (Beauveria bassiana).
Photo : George Kyei-Poku (SCF)

Pour découvrir les champignons qui attaqueront les insectes à combattre, il faut les rechercher dans l'habitat naturel de l'insecte. Par la suite, il faut les isoler en laboratoire, les multiplier et s'assurer d'utiliser le champignon le plus virulent et le plus spécifique.

Les champignons entomopathogènes agissent comme des insecticides de contact. La spore du champignon atterrit sur l'insecte, puis germe. Le champignon pénètre dans l'insecte et commence à produire des enzymes. Il tue l'agrile du frêne en s'en nourrissant.

Un allié important dans cette lutte à finir : vous!

Pour réussir à lutter efficacement contre ce ravageur, la collaboration de la population est nécessaire. N'hésitez pas à faire part de vos observations à l'ACIA. L'agrile du frêne demeure aussi dans la mire des chercheurs du Service canadien des forêts et de l'Institut Armand-Frappier.

LIENS UTILES :

ACIA : <http://www.inspection.gc.ca>

Espèces exotiques envahissantes forestières du Canada : <http://www.ravageursexotiques.gc.ca>

Principaux insectes et maladies des forêts du Canada : <http://imfc.cfl.scf.rncan.gc.ca/accueil-home-fra.html>

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER :

Robert Lavallée Ressources naturelles Canada
Service canadien des forêts
Centre de foresterie des Laurentides
1055, rue du P.E.P.S. C.P. 10380, Succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C7
Téléphone : 418-648-5803
Télécopieur : 418-648-5849
Courriel : robert.lavallee@rncan.gc.ca
Site Web : scf.rncan.gc.ca



*Biologiste observant une bûche de frêne.
Photo : Robert Lavallée (SCF)*

Le bois de chauffage : un moyen de transport pour l'agrile



Un seul morceau de bois de chauffage peut **DÉTRUIRE** des millions d'arbres.





Le déplacement de bois de chauffage, même de quelques kilomètres, peut favoriser la propagation d'insectes envahissants et de maladies à nos forêts.

NE DÉPLACEZ PAS DE BOIS DE CHAUFFAGE

Achetez-le localement. Brûlez-le sur place. Ne le rapportez jamais à la maison.

Pour de plus amples renseignements, composez le 1-800-442-2342 ou visitez www.inspection.gc.ca

 Agence canadienne d'inspection des aliments  Canadian Food Inspection Agency

Canada 

La capacité de vol de l'agrile du frêne est estimée à 8 à 10 mètres par jour.

Au cours de sa vie adulte, cela peut représenter une distance d'au plus 2,5 kilomètres.

Seule l'activité humaine peut expliquer la dispersion de l'insecte sur de longues distances.

En 2008, l'ACIA lançait une campagne pour sensibiliser la population aux dangers de déplacer le bois de chauffage. En effet, durant la majeure partie de son cycle de vie, l'agrile vit entre le bois et l'écorce.

L'ACIA recommande de s'informer sur la provenance du bois afin de brûler uniquement du bois de chauffage récolté localement.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

[HTTP://WWW.INSPECTION.GC.CA/FRANCAIS/PLAVEG/FOR/PROD/FIREBROCHF.SHTML](http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/for/prod/firebrochf.shtml)



L'arbre au cœur de notre vie

*Imaginez le festin pour un insecte
qui aurait un accès illimité à de la
nourriture, sans être dérangé.
C'est cette vie de rêve que mène
l'agrile du frêne en Amérique du Nord.*

Photo : RNCCan

QUELQUES EXEMPLES DE RAVAGES



Éclaircissement de la couronne de l'arbre



Photo : RNCCan



Photo : RNCCan

Piège utilisé pour l'agrile du frêne

Fiche signalétique de l'insecte

Nom français Agrile du frêne
Nom latin *Agrilus planipennis* Fairmaire
Nom anglais Emerald ash borer
Couleur adulte Vert métallique brillant
Longueur Entre 7,5 et 15 mm

Régime alimentaire

Les larves se nourrissent sous l'écorce, tandis que les adultes mangent les feuilles.

Hôtes

Toutes les espèces de frênes.

Parties attaquées

Tronc, branches et feuilles.

Modes de dispersion

L'insecte adulte peut effectuer des vols de plusieurs kilomètres, mais l'activité humaine demeure le facteur le plus important contribuant à sa propagation sur de longues distances.